

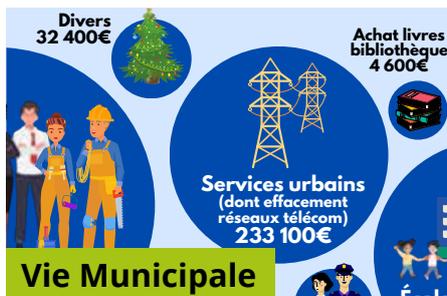
FROSSAY

Au fil des jours



Portrait

L'Association Musicale de Frossay et du groupe MATEGA



Vie Municipale

Présentation du budget 2025



Le Dossier

Nuisibles a Frossay

Le mot du maire



Frossetains,
Frossetaines,

Quand les députés rendent aux Communes la liberté de s'organiser en supprimant l'obligation de transférer la compétence assainissement aux Communautés de Communes, on peut s'interroger sur l'intérêt de ce transfert.

Pour notre Commune il n'est pas possible de faire marche arrière. C'est donc de bon droit que la CCSE a pénalisé 94 foyers frossetains au taux maximum autorisé par la loi, soit 572, 20 €. Après avoir payé l'amende, (envoyée par le Maire de Corsept ?), après avoir payé les travaux de mise aux normes, le citoyen situé dans une zone intercom-

munale d'assainissement devra payer à nouveau pour se raccorder au réseau collectif lorsqu'il arrivera.

En privilégiant la réprimande à la pédagogie, la collecte sera de 94 X 572, 20 € soit 53 786, 80 € ! Après l'augmentation de la taxe foncière, après les 20 % d'augmentation de la redevance des ordures ménagères avec diminution des prestations, au moment où le pouvoir d'achat des Français est en constante diminution, à l'image du gouvernement la CCSE privilégie l'augmentation de l'impôt au lieu de rechercher l'économie...

Je tiens à exprimer ici mon total désaccord avec cette politique.

Les beaux jours arrivent. Ils vont nous remonter le moral, bonne saison, à toutes et à tous.

Sylvain SCHERER, Frossay 04/06/2025

A LA DECOUVERTE DE LA COMMUNE



A quelle date a-t-on célébré l'inauguration de la stèle dédiée à Alexis Maneyrol ?

Retrouvez la réponse dans le prochain bulletin

FROSSAY, SAY BEAU !



Crédit photo : Christèle Prunault

Envoyez-nous vos plus belles photos par mail à mairie@frossay.fr avec en objet « Photo du bulletin ». Nous en publierons une dans chaque bulletin municipal.

Réponse à la question du bulletin précédent : La Réserve du Massereau a été créée pour la préservation des oiseaux d'eau en 1973, notamment pour la Sarcelle d'hiver, espèce phare du site. Il est possible d'observer cette dernière sur les étangs. Au printemps, dans les roselières, il est possible d'observer la Gorgebleue à miroir, la Rousserolle effarvate, la Panure à moustache, oiseaux inféodés à ce type de milieu spécifique. Les prairies humides vont être le terrain de jeu de la Bécassine des marais en hiver et celui de la Bergeronnette printanière au printemps / été. Le long de la digue bordant le canal, la haie va accueillir le Pouillot véloce, le Pinson des arbres, les mésanges bleue, charbonnière et à longue queue, ainsi que la Fauvette à tête noire. Enfin sur le canal, il est possible d'observer la Foulque macroule et le Canard Colvert. De part sa mosaïque de milieux, la Réserve du Massereau-Migrion permet d'accueillir différentes espèces où elles trouveront de quoi se reposer lors de la migration, se reproduire et se nourrir.

SOMMAIRE

Bulletin municipal
Avril - Mai - Juin 2025

| | |
|-------------------------------------|------|
| Le mot du maire | p.2 |
| A la découverte de la commune . . . | p.2 |
| Frossay, say beau ! | p.2 |
| La citation | p.3 |
| Vie municipale | p.3 |
| Vie locale | p.6 |
| Dans l'air du temps | p.10 |
| Le dossier | p.11 |
| Vie associative | p.12 |
| Agenda | p.15 |
| Vos entreprises | p.16 |
| Infos pratiques | p.16 |

LA CEREMONIE DU 8 MAI 2025



A l'occasion des cérémonies du 08 mai, en présence du Capitaine de vaisseau Bernard Prezelin, M. Scherer, Maire de Frossay, a remis au président de l'UNC Frossay-Mémoire le nouveau drapeau de l'association.

Il regroupe de nouvelles catégories de soldats, la quatrième génération du feu ainsi que les veuves et les soldats de France. La remise d'un drapeau représente bien plus qu'un simple symbole, mais le témoignage du sacrifice passé. Quand le bruit des armes s'est tu depuis longtemps, quand les plaies se sont lentement refermées, alors vient le temps de la mémoire et de la reconnaissance.

Durant la cérémonie le Major Jean Marc Avril a été décoré Chevalier de l'Ordre Nationale du Mérite, l'une des plus hautes distinctions honorifiques françaises. Cette décoration remise par le Capitaine de Vaisseau Bernard Prézelin, vient saluer un parcours exemplaire au service de la Nation, que ce soit dans le domaine militaire, civil ou associatif.

CEREMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DE LA CITOYENNETE

Samedi 22 mars 2025 la Municipalité organisait la cérémonie de la citoyenneté au cours de laquelle 7 jeunes frossetains âgés de 18 ans se sont vu remettre des mains du Maire, Sylvain SCHERER, leur première carte d'électeur ainsi que le guide du citoyen.

La matinée se poursuivait par l'accueil des nouveaux arrivants, les membres de onze foyers présents se sont vu remettre un colis d'accueil avant de partager un moment d'échange et convivialité avec les élus.



LA CITATION QUI NOUS INSPIRE :

« Suivez le rythme de la nature :
son secret est la patience. »

Ralph Waldo Emerson

AMENAGEMENT COURS DE L'ÉCOLE ALEXIS MANEYROL



Lors des vacances scolaires de Pâques, un aménagement a été mis en place dans la cour de l'école Alexis Maneyrol.

Désormais les enfants peuvent faire une pause au pied du tilleul sur un tapis de pelouse synthétique. Le coût de ses travaux s'élève à : 6 306,84 €



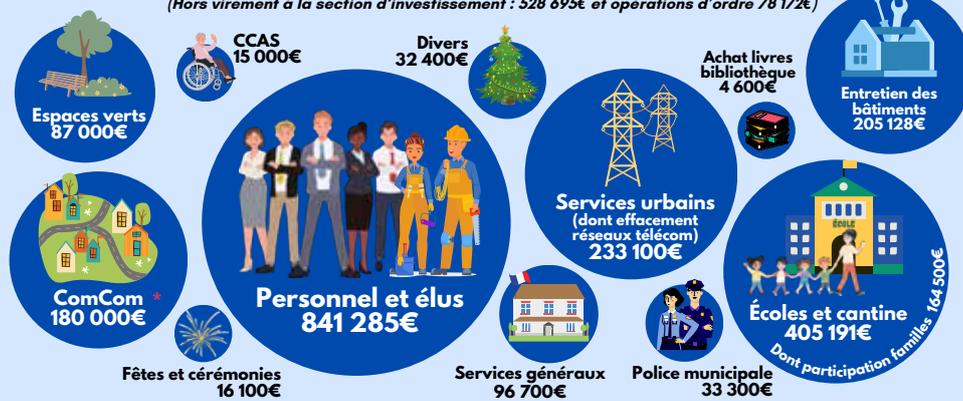
PRESENTATION DU BUDGET 2025

LES RECETTES :



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 227 976€

(Hors virement à la section d'investissement : 528 695€ et opérations d'ordre 78 172€)



La commune de Frossay affiche une bonne santé financière grâce à une gestion rigoureuse tout au long du mandat.

La commune peut se féliciter d'une situation financière saine, résultat d'une politique rigoureuse de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Grâce à ces efforts, la municipalité a pu financer ses investissements sans recourir à l'emprunt ou augmenter la pression fiscale.

Cette bonne gestion a permis de financer plusieurs projets structurants pour la commune. Parmi eux : l'aménagement de la Place du Calvaire et des rues adjacentes, ainsi que celui de la route des Mares ; la réfection du Pont des Champs Neufs, les travaux de modernisation de la salle polyvalente et la pose des panneaux photovoltaïques, la construction du logement de secours et de la salle associative, l'aménagement du terrain de football synthétique et la construction à venir d'une maison médicale.

Dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes, la Commune de Frossay se distingue par la solidité de ses comptes. Les indicateurs financiers sont au vert : un excédent de fonctionnement conséquent, un niveau d'endettement faible, et une épargne nette positive.

*ComCom : Versement à la Communauté de communes (participation aux services communs finances et ressources humaines + attribution de compensation) et fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)



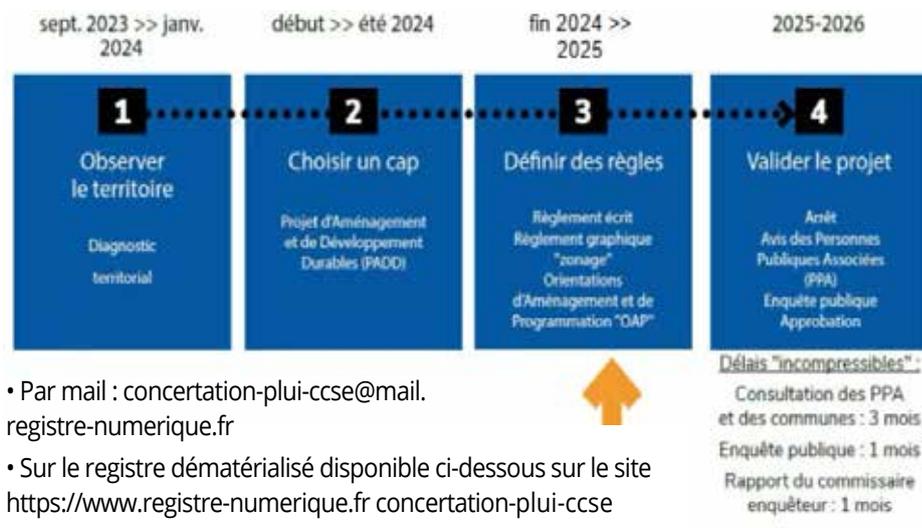
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 063 084€



LES ETAPES A VENIR DU PLUI

La concertation préalable du PLUi court jusqu'au 19/09/2025, vous pouvez donc jusqu'à cette date déposer vos contributions par les canaux suivants :

- Sur les Registres de concertation qui sont déposés au siège de la Communauté de Communes Sud Estuaire et dans chaque mairie
- Par courrier, adressé à l'attention de Mme La Présidente – Communauté de Communes Sud Estuaire – 6 bd . Dumesnildot – BP3014 – 44560 PAIMBCEUF en précisant l'objet « Concertation Préalable PLUi ».



• Par mail : concertation-plui-ccse@mail.registre-numerique.fr

• Sur le registre dématérialisé disponible ci-dessous sur le site <https://www.registre-numerique.fr> concertation-plui-ccse

RAPPEL DE CERTAINES DES REGLES D'URBANISME :

Un mur en parpaing ne doit pas être laissé à l'état brut

Les murs en parpaings qui clôturent son terrain comme pour les murs d'une habitation ou d'une annexe, ne doivent pas être laissés à l'état brut, chaque propriétaire a l'obligation de le recouvrir en veillant au respect du règlement du plan local d'urbanisme. « Les matériaux destinés à être enduits (parpaings, briques creuses, agglomérés,...) ne peuvent être employés brut en parement extérieur »

Si vous n'avez pas fait le nécessaire, il est toujours temps de se conformer à la réglementation.



Entretien des arbres sous lignes téléphoniques et fibre

Pour un maintien de la qualité du réseau, en tant que propriétaire il appartient à chacun d'accomplir l'élagage des plantations situées aux abords des réseaux, en respectant une distance minimale d'un mètre des lignes aériennes. Les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de communication électronique.



Rappel changement de destination sans travaux

Pour tout changement de destination sans travaux, une déclaration préalable ou un permis doit être déposé en mairie.

Le changement de destination d'un bien consiste à en modifier, partiellement ou complètement, l'affectation. Il s'agit également d'un changement d'usage du bien.

Destination et usage peuvent coïncider, ou non. La notion de destination est liée au bien tandis que celle d'usage est liée à la personne qui occupe le bien.

Il existe 5 destinations :

- Exploitation agricole et forestière,
- Habitation,
- Commerce et activités de service,
- Équipements d'intérêt collectif et services publics,
- Autres activités des secteurs secondaires ou tertiaires.

Pour plus de renseignements merci de vous rapprocher du service urbanisme en mairie.

SIGNALEMENT DES NUISANCES OU ACTES MALVEILLANTS

La municipalité souhaite rappeler à l'ensemble des administrés qu'en cas de troubles à l'ordre public — notamment en présence de nuisances sonores inhabituelles, de tapage nocturne ou d'actes malveillants. C'est auprès de la gendarmerie que vous devez faire le signalement.

En effet, un signalement postérieur aux événements limite la capacité d'intervention et de constatation des autorités compétentes.

Gendarmerie locale : 02 40 27 21 29

LE PERMIS VÉLO

Des cours de sécurité routière pour les enfants de Frossay en classe de CM1

En partenariat avec la municipalité de FROSSAY et les établissements scolaires Alexis Maneyrol et Montfort, les policiers municipaux ont dispensé après les vacances de février (les 27 février et 06 mars 2025) des cours théoriques dans les classes de CM1 dans le but de préparer les 48 enfants au permis vélo.

Les nombreuses notions abordées sont l'équipement obligatoire du cycliste et du vélo, les panneaux de signalisation routière, comment se positionner sur la chaussée, repérer les dangers, les bons réflexes à avoir.

Dans un second temps : Une piste d'éducation routière mise à disposition cette année par la CCSE ainsi que des exercices de maniabilités pour évaluer les capacités à vélo sont proposés aux élèves dans la salle polyvalente du Jaunais pour mettre en œuvre les notions apprises.

Des bénévoles de l'association « Vélo pour Tous » se sont mobilisés pour participer au bon déroulement de cette journée. Un atelier de révision de chaque vélo a été mis en place.

Cette association solidaire basée à Paimboeuf, impasse de l'Estuaire a pour objectif de promouvoir la pratique du vélo et œuvre pour le réemploi et le recyclage des vélos destinés à la casse.

Le 20 mars 2025, M. le Maire, Mme Jocelyne Phillodeau adjointe au Maire chargée des affaires scolaires et la police municipale se sont déplacés dans les écoles afin de remettre les diplômes aux élèves.

Les sponsors de l'événement :

- Le service Mobilité de la CCSE a offert un gilet jaune et un brassard,
- La ville de Frossay a offert un goûter après l'examen pratique,
- Le U-Express de St Père en Retz a offert un goûter après la remise des diplômes du permis vélo.



Vie locale

LES AIDES POUR LA MISE AUX NORMES DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est directement assurée par la Communauté de Communes Sud Estuaire.

Le SPANC joue un rôle essentiel dans la gestion des eaux usées non collectives. Il a pour mission :

- Conseiller et accompagner les usagers sur le dispositif d'assainissement non collectif, son entretien, sa réhabilitation, etc.
- Contrôler la conception et la réalisation des installations d'assainissement non collectif dans le cadre des projets de réhabilitation ou de création pour les nouvelles habitations. Le contrôle de conception est obligatoire avant tout démarrage des travaux.
- Réaliser les contrôles dans le cadre des cessions immobilières, ce contrôle est obligatoire et permet d'établir l'état et le fonctionnement de l'installation.
- Contrôler le bon fonctionnement des installations existantes.

La Communauté de Communes apporte un soutien financier aux propriétaires occupants qui doivent effectuer des travaux de réhabilitation de leur assainissement non collectif.

Ces aides peuvent être accordées à hauteur de 10% à 75% du montant subventionnable (montant plafonné à 11 000€, soit 1 100€ min., et 8 250€ max.). Le taux d'aide est attribué en fonction du revenu fiscal de référence déclaré sur la dernière déclaration d'imposition en vigueur.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et formulaires concernant le SPANC sur le site internet de la Communauté de Communes Sud Estuaire.

Pour contacter le SPANC :

CCSE Service Public d'Assainissement Non Collectif (sur RDV uniquement) : 5 Route de la gendarmerie - 44250 Saint-Brevin-les-Pins

Tel : 02 40 27 03 00 - Courriel : spanc@cc-sudestuaire.fr

Adresse de correspondance ou pour dépôt de dossier : 6 Boulevard Dumesnildot - 44560 Paimboeuf

Horaires d'ouvertures : lundi - mercredi- jeudi : 9h00/12h00 - 14h00/17h00 et mardi et vendredi : 9h00/12h00



LE QUAI VERT FAIT SON RETOUR CET ÉTÉ

Comme l'année dernière, le Quai Vert vous propose un été riche en découvertes et en rendez-vous : un concert mensuel (en intérieur ou en extérieur selon la météo), des expositions renouvelées tous les mois, et des temps forts comme la 2e édition du marché des créations ou le week-end Flash Tattoo. Sur place, profitez également de la location de matériel nautique pour vos balades sur l'eau, ainsi qu'une petite restauration pour prolonger les bons moments entre amis ou en famille.

La programmation complète est à retrouver sur notre site internet www.quai-vert.com et sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Bel été à toutes et tous au Quai Vert !

COLLEGE LOUISE MICHEL DE PAIMBOEUF

Un mot de Mr BIRET Jean-François, le principal du collège Louise Michel de Paimboeuf

Situé sur la commune de PAIMBOEUF, le collège Louise MICHEL accueille environ 350 élèves issus des communes de PAIMBOEUF, CORSEPT, SAINT-VIAUD et FROSSAY, sur 16 divisions dont 4 en section générale d'enseignement adapté (SEGPA).

Si l'établissement a été construit dans les années 80, son bâtiment a bénéficié à plusieurs reprises d'évolutions et de restructurations. La prochaine étape est l'aménagement et l'extension de la cour de récréation pour des travaux qui débuteront en début d'été.

Au sein de ce collège à taille humaine, nous accompagnons nos élèves pendant 4 années vers l'élaboration de leur projet d'orientation, le passage du diplôme national du brevet où nos résultats sont très bons et s'établissent au-delà de 90 % de réussite sur les dernières années et vers un épanouissement prenant appui sur des projets pédagogiques et éducatifs riches et variés.

Ces projets sont en lien avec les valeurs que porte notre communauté

La réussite de nos élèves : accompagnements différenciés, offre éducative variée, adaptée aux appétences de chacun allant de la remédiation à l'approfondissement (un choix de LV2 en espagnol et en allemand, l'enseignement du latin et du grec ancien).

Le vivre-ensemble et l'attention à lutter contre toutes les formes de discrimination : la lutte contre le harcèlement, l'égalité entre les filles et les garçons.

L'ouverture culturelle : des sorties culturelles, des intervenants extérieurs, des séjours pédagogiques.

L'inclusion de tous, quelles que soit ses capacités scolaires propres : la SEGPA, le dispositif ULIS, la mise en place de protocoles d'aménagements scolaires (PAP, PPRE).

L'éducation au développement durable et la prise en compte d'un environnement d'exception.

Le collège Louise MICHEL est un lieu d'éducation où l'on aide les enfants à bien grandir, tenant compte des particularités de chacun, en accompagnant les élèves vers leur propre excellence.

Témoignage d'élève du collège :

« Bonjour. Je m'appelle Lucie et je suis en 6ème au collège Louise Michel à Paimboeuf. J'ai fait toute ma scolarité à Frossay à l'école Alexis Maneyrol. Les maitresses sont très gentilles et à l'écoute des élèves, j'y ai passé 8 bonnes années.



Les élèves de CM2 de l'école Alexis Maneyrol, venus découvrir le collège le 24 avril dernier, illustrant ainsi le projet de continuité entre l'école et le collège

Au départ j'appréhendais le collège car on redevient les plus petits, c'est nouveau pour nous. J'ai pris tranquillement le rythme du collège avec mes copines. Finalement, je m'y sens bien et les plus grands sont gentils envers nous. Mon collège est super ! Les profs sont gentils.

La rentrée en douceur est organisée pour les 6èmes au mois d'août. Ce n'est pas obligatoire mais je l'ai faite et nous avons fait plein de chose pour découvrir le collège comme une course d'orientation pour apprendre à se repérer dans les couloirs.

Le directeur est souvent présent, je trouve que c'est bien. Il est arrivé cette année.

Nous partageons le self avec le lycée Albert Chassagne qui colle le collège mais nous mangeons à des horaires différents. Parfois, les lycéens font sports avec nous et ça se passe très bien.

En tout cas, le collège Louise Michel est un collège comme les autres (formidable) !

Lucie Elève de 4^{ème}

« Le collège Louise Michel est un petit établissement, où la plupart des élèves se connaissent. Ce qui nous permet de ne pas nous sentir perdus à notre arrivée en 6ème. L'équipe pédagogique est à notre écoute et intervient rapidement en cas de problème. Moi je me sens bien dans mon collège et je suis contente d'y aller. »

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site internet du collège : <https://lmichel.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

ASEPT - ATELIERS MEMOIRE

L'association l'Asept des Pays de la Loire a proposé à Frossay des ateliers Peps Eurêka, destinés aux plus de 60 ans souhaitant entretenir leur mémoire de manière ludique.

Une douzaine de personnes ont fréquenté ce dispositif.

En continuité un atelier de 2h30 sur la vue et l'audition a été organisé le 15 mai.

En complément de ce temps de sensibilisation des bilans auditifs et visuels gratuits se sont déroulés le 6 juin, les bilans sont effectués par écouter voir, ils ne comprennent aucune démarche commerciale.

Les personnes intéressées par le renouvellement de cette opération en 2026, sont priées de se faire connaître à l'accueil de la Mairie, auprès de Mme Philledau, adjointe aux affaires sociales.

D'autres ateliers sont également proposés par l'Asept, l'adjointe est à votre disposition pour échanger sur le sujet.



ECOLE ALEXIS MANEYROL

Rencontre auteurs

Apprendre à dessiner le personnage d'un livre, créer des animaux à partir de collage de papier coloré ou décorer les fenêtres avec du film collant et du papier de soie, voilà quelques exemples des diverses activités auxquelles les élèves ont pu participer à l'occasion de la visite d'auteurs et d'illustrateurs grâce au salon de littérature jeunesse de Saint-Brevin.

Chaque classe a pu accueillir un auteur et/ou un illustrateur, pour échanger avec lui, parler de son métier, poser des questions. Ensuite, les élèves ont réalisé une activité avec la personne accueillie :

- avec Delphine Chedru chez les petits, carrés de papier de soie chiffonnés collés sur du film couvre-livre en forme de fleurs ou de papillon,
- avec Lionel Tarchala, création de cartes avec des monstres poilus chez les PS/MS
- avec Amélie Graux chez les GS, ils ont appris à dessiner Simon, le personnage principal de son album Animal,
- avec Junko Nakamura, collage pour représenter le monde animalier chez les CP-CE1

- avec Anne Dumergue, atelier d'écriture à partir d'un de ses ouvrages « Des grosses truffes ».

Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont également participé au concours d'affiche sur le thème « Mon animal extraordinaire ». Malheureusement, pas de victoire cette année, mais ça ne les a pas empêchés de s'amuser.

Certains élèves de CE2-CM1 sont également montés sur scène le jour du salon pour des lectures à voix haute, très appréciées par un public toujours plus nombreux.

Cycle 1

Cette période a été sous le signe de la culture pour les élèves de maternelle. En effet, ils ont eu la chance de rencontrer des auteurs, ils ont assisté à Pornic à un spectacle contemporain intitulé « Looking For », constitué d'une chanteuse, de deux acrobates et de trois chaises. Non dénué d'un certain humour, le spectacle a su séduire les petits, comme les grands.

Et le lundi 15 mai, les classes maternelles se sont rendues à Nantes pour visiter le musée d'Art et le Jardin des Plantes.

Au musée, ils ont participé à trois ateliers d'observations sur différentes formes d'expression artistique tel que la sculpture,



avec une statue en plâtre, une peinture plus figurative, avec des portraits, et enfin de l'art abstrait. Ce dernier fut plus difficile à appréhender par les tous petits, mais cela leur a permis de voir que l'art existe sous différentes formes.

Ensuite, ils sont allés au Jardin des Plantes, où ils ont découvert l'univers de Claude Ponti et son génie absurde. Ce fut une grosse journée, et le trajet de retour se transforma, pour certains, en sieste improvisée.

Cycle 2



Pour les élèves de cycle 2, le mot d'ordre fut sport et alimentation saine. En collaboration avec l'école de la Bernerie, plus précisément la classe de GS-CP et de GS, à l'occasion de la première rencontre USEP de l'année. Le thème, Kinball et jeux de lancer, avec des activités telles que l'omnicolor pour le Kinball ou les javelots pour le lancer.

Sur le temps du midi, ils ont pu partager un repas zéro-déchets, qui a été très bien mis en œuvre par les élèves.

Un peu plus tard, ils ont bénéficié de l'intervention d'une diététicienne, avec qui ils ont parlé de ce qu'ils avaient l'habitude de manger pour le goûter et de l'impact

que ça avait sur leur santé et sur la planète. Puis enfin, ils ont cuisiné deux recettes de goûter « sain pour le corps et sain pour la planète », qu'ils ont ensuite dégusté avec toute la classe.

Les élèves de cycle 2 et de GS ont aussi fêté un événement particulier : la fête des 100 jours. Chaque jour, les CP-CE1 effectuent un rituel : Il s'agit de compter les jours passés à l'école. Cela permet d'apprendre comment les nombres se construisent. La fête des 100 jours a eu lieu le mardi 22 avril.

Cette journée permet de faire aussi la liaison entre la GS et le CP.

Cycle 3

Les élèves de cycle 3 ont pu participer à des projets très variés pendant cette période. Ils ont pu assister à un spectacle nommé « Candide ». Il était composé d'un danseur de hip-hop et d'un beat-boxer. L'alliance des deux a donné un spectacle impressionnant, tant pour les élèves que pour les enseignantes.

Dans un même temps, les CE2-CM1 ont bénéficié de trois interventions de la part de Gwenaël, comédien parisien pour travailler la mise en scène « Des grosses truffes », le livre d'Anne Dumergue, qu'ils ont rencontrée.

Enfin, tous les élèves de CE2/CM1/CM2 ont visité l'écocentre où ils ont pu apprendre le circuit de traitement des déchets, de comment on part d'un déchet ménager pour créer du compost. Le but est de les sensibiliser à la façon dont on traite les déchets et l'importance du tri sélectif.

Infos pratiques :

- Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie est à retourner en Mairie une fois complétés. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur au 02-40-39-73-71 ou à envoyer un mail : ce.0442042f@ac-nantes.fr

ECOLE ST LOUIS DE MONTFORT

Permis Vélo

Bravo au CM1 ayant passé avec succès leur savoir rouler ! Ils ont reçu leur diplôme des mains de Monsieur Le Maire.

Lien Intergénérationnel

Les PS ont accueilli les personnes âgées de l'aide à domicile pour tous de St Père en Retz là où travaille la maman d'Alba, élève en PS.



Échecs et Mat

Un petit groupe de CM2 volontaires ont appris les bases du jeu d'échecs pendant le temps des Activités Pédagogiques Complémentaires.

Spectacles

Durant cette période, les PS, MS, GS, CP et CE sont allés voir un spectacle. L'occasion de découvrir d'autres talents !



Tous au jardin !

Le temps magnifique des dernières semaines nous a permis de bien profiter du jardin de l'école. Les CE1 ont commencé à récolter. Les MS ont observé la germination de grains de blé. Le dernier jour avant les vacances, les PS et MS ont rejoint les CE1 et CM2 qui ont fait une visite guidée du jardin !

Défi

En sciences, les CM2 ont eu le défi de construire un bateau capable de traverser de manière autonome (sans qu'on ait besoin de le pousser avec la main) un bac rempli d'eau sans toucher les bords de celui-ci.

La première séance était consacrée à la conception et la schématisation du prototype. Lors de la deuxième séance, les élèves ont présenté leur schéma à la classe et la faisabilité et les problèmes techniques éventuels ont été débattus.

Lors des 3 séances suivantes, les élèves ont construit par groupe leur bateau avec le matériel de récupération qu'ils ont apporté (emballages) et les outils à disposition. Les élèves pouvaient faire des essais de flottaison et rectifier leur prototype. Lors de la dernière séance, chaque groupe a présenté sa construction et énoncé les problèmes techniques rencontrés. Chaque groupe a ensuite mis son bateau à l'eau pour réaliser le défi.

Un beau projet qui a fait appel à plusieurs compétences pour réussir !



LA MAISON DES JEUNES



Durant les vacances de printemps les jeunes de la Mj se sont prêtés au jeu d'une chasse au trésor sur la commune.

A l'aide des panneaux du parcours patrimoine, ils ont pu remonter jusqu'au trésor de l'école des filles de 1905 ! Ils ont pu rencontrer Mme Phillodeau au départ de leur course, et ont gagné une entrée pour le parc Défi Nature.

La Maison des Jeunes est ouverte en dehors des vacances les mardis et vendredis soir de 16h à 18h30, le mercredi de 14h à 18h30 et le samedi de 14h à 17h, pour tous les jeunes, à partir de l'entrée au collège.

Pour les vacances d'été, la Mj sera ouverte à partir du 30 juin jusqu'au 14 août, du lundi au vendredi, sur programme . Infos : 0767362155

PORTRAIT : ASSOCIATION MUSICALE DE FROSSAY ET DU GROUPE MATEGA

Interview avec un membre de l'Association Musicale de Frossay et du groupe MATEGA

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots pour ceux qui ne vous connaissent pas encore ?

Je suis Jérôme Colin, membre de l'Association Musicale de Frossay. Fondée en 1984, cette structure permet non seulement l'entretien et l'achat d'instruments, mais aussi d'offrir aux musiciens un cadre associatif et un accès à du matériel commun, afin de rendre la musique accessible au plus grand nombre. En septembre 2024, nous avons célébré les 100 ans de l'orchestre d'harmonie.

J'ai commencé mon parcours musical en tant que percussionniste à l'école de musique de Paimbœuf. Très vite, j'ai rejoint l'Association Musicale de Frossay et me suis investi avec passion dans l'orchestre d'harmonie. Au fil des années, j'ai appris à jouer différents instruments et, avec des amis de longue date, nous avons formé un groupe MATEGA afin de partager notre amour de la musique. Aujourd'hui, je joue du clavier, un peu de guitare et je chante. Jean-Baptiste Soreau est à la batterie, Samuel Laroche à la guitare basse et Julien Bossard est notre guitariste. Nous nous connaissons depuis de nombreuses années, nous sommes tous les quatre originaires de Frossay et nous sommes animés par la même passion musicale. Mathilde Lemarechal nous a rejoints en tant que chanteuse, enrichissant ainsi notre formation.

Où vous produisez-vous et à quelle échelle ?

Nous avons eu l'opportunité de jouer en Normandie, notamment dans un bar où Mathilde, notre chanteuse, a des contacts. Nous avons également des dates prévues en Bretagne et dans notre région. Le 25 juillet 2025 nous nous produirons à La Cale Sauvage (Camping le Migron). Nous cherchons aussi des opportunités dans des bars et des lieux qui accueillent des concerts live.

Depuis quand êtes-vous membre de cette association ? En êtes-vous l'un des fondateurs ?

L'Association Musicale de Frossay a été créée en 1984 pour structurer un en-

semble musical qui, à l'origine, participait à des commémorations et à des animations paroissiales, avant de devenir une entité publique. Mon père Jean Colin en a été le premier président pendant environ 17 ans, suivi de Jean-Baptiste Soreau, notre batteur, qui a assuré la présidence pendant 16 ans. Aujourd'hui, il est vice-président, et j'ai repris la présidence de l'association il y a quelques années.

Quelles sont les valeurs fondamentales de l'association ?

Nous avons toujours eu à cœur de permettre à chacun d'accéder à la musique, quel que soit son niveau. Nous nous engageons à entretenir et renouveler les instruments, car la musique demande un matériel de qualité. Nous nous autofinan-



çons principalement grâce aux cotisations des membres, bien que nous ayons reçu, exceptionnellement, un don d'une autre association culturelle qui a cessé ses activités. Nous recevons également des subventions municipales.

Notre mission inclut aussi la transmission de l'histoire à travers la musique. Nous participons aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, et à divers événements locaux. Nous pensons qu'il est important de perpétuer ces moments de mémoire en musique.

Quels sont les projets à venir pour l'orchestre d'harmonie et pour le groupe MATEGA ?

Concernant l'orchestre d'harmonie, nous continuerons à assurer les commémorations et une prestation le 11 mai à Saint-Viaud pour les 80 ans de la tragédie de la Brosse. Nous cherchons également une

date pour un concert en extérieur, ouvert au public, avec un répertoire varié comprenant des morceaux de Queen, Pink Floyd, Phil Collins entre autre

Pour MATEGA, notre objectif est de nous produire plus régulièrement. Nous avons un répertoire pop-rock comprenant des morceaux de Indochine, Goldman.... Nous allons jouer dans la région de Dinan et à La Cale Sauvage en juillet, et nous espérons d'autres dates dans des bars ou festivals.

Comment collaborez-vous avec la mairie de Frossay et quel est son impact sur la vie culturelle locale ?

Nous avons toujours été soutenus par la municipalité, quelle que soit l'équipe en place. C'est un soutien précieux qui nous permet de continuer à exister et à proposer des prestations musicales de qualité.

Quels sont les défis que rencontre votre association et comment envisagez-vous l'avenir ?

Aujourd'hui, la diversité des loisirs rend plus difficile le recrutement de nouveaux musiciens. Il faut du temps et de la discipline pour apprendre la musique et s'investir dans une association. Les jeunes sont moins enclins à s'engager dans la durée.

Pour surmonter cela, nous devons rendre la musique attractive et accessible. Nous misons sur un répertoire moderne qui plaît autant aux musiciens qu'au public. Nous devons aussi continuer à créer des opportunités pour jouer en public, car la musique vit avant tout à travers le partage.

Un dernier mot ?

Nous avons eu la chance de jouer au Spectacle de Noël de Legendia Parc, un bel événement où nous avons accompagné des chants de Noël. C'était un grand plaisir et nous remercions les organisateurs pour leur confiance.

La musique fait du bien au cœur. Nous espérons que de nombreuses personnes viendront nous découvrir et partager ces moments avec nous !

NUISIBLES A FROSSAY : UNE VIGILANCE CONSTANTE POUR PRÉSERVER LE TERRITOIRE

La prolifération de certaines espèces animales et insectes – sangliers, corvidés, frelons asiatiques, chenilles processionnaires pose de réelles difficultés sur le territoire de Frossay. Dégâts aux cultures, risques sanitaires ou collisions routières : face à ces nuisances, la municipalité a mis en place plusieurs actions concrètes, en partenariat avec les chasseurs, les organismes spécialisés et les habitants. Le point sur les mesures engagées pour protéger l'environnement, les biens et la sécurité de tous.

Des corvidés sous surveillance

Corvidés, sangliers, frelons asiatiques, chenilles processionnaires... À Frossay comme ailleurs, certaines espèces animales et insectes représentent une menace croissante pour la biodiversité locale, la sécurité des habitants et les activités agricoles. Face à ces nuisibles, la municipalité s'engage depuis plusieurs années dans une stratégie de lutte coordonnée.

Les corvidés — corneilles et corbeaux freux — provoquent d'importants dégâts sur les semis et cultures. Pour y faire face, le Conseil municipal a approuvé, lors de sa séance du 24 mars 2025 (point 8), un engagement financier en faveur de la lutte collective contre les corvidés, dans le cadre d'une campagne coordonnée par Polleniz, organisme spécialisé en santé végétale et en biodiversité. Cette mesure vise à renforcer l'efficacité des actions menées localement, en lien avec les agriculteurs.

Sangliers : des dégâts considérables

Autre nuisance majeure : les sangliers, dont la population explose dans le département. En Loire-Atlantique, l'espèce est classée en Liste 3 des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, et plus de 8 000 animaux ont été abattus la saison passée selon Ouest-France. À Frossay, les plaintes d'administrés se multiplient face aux dégâts causés aux cultures, aux jardins et aux clôtures. Pour y remédier, la commune a procédé à l'achat de cages de capture et soutient les organisations de chasse locales. Dès juin 2021 (point 13), le Conseil municipal avait voté la prise en charge de la cotisation des associations de chasse, reconnaissant leur rôle essentiel dans la régulation du gibier. Quant aux battues, elles sont organisées par la Préfecture de Loire-Atlantique ou les associations de chasse, dans un cadre réglementé, pour contrôler la prolifération.

Frelons asiatiques : la commune prend en charge la destruction des nids

Les insectes ne sont pas en reste. Chaque année, la commune

fait face à la présence croissante de frelons asiatiques, dont les nids représentent un danger réel pour les abeilles et les habitants. Consciente de cet enjeu, la municipalité a mis en place la prise en charge intégrale de la destruction des nids, permettant une intervention rapide et sécurisée.

Lutte contre les ragondins : la Commune poursuit son engagement

En 2022, la Commune a investi 463 € pour l'achat de cages destinées à la régulation des ragondins, dans le cadre d'une action collective menée avec Polleniz. Ce partenariat mobilise à la fois des salariés et de nombreux bénévoles engagés dans la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants.

Grâce à ces efforts, 102 493 animaux ont été régulés en Loire-Atlantique en 2021, dont 96 953 ragondins et 5 540 rats musqués.

Pour encourager les bénévoles, une indemnité par capture est versée par Polleniz, puis refacturée à la Commune. Le Conseil Municipal a voté une revalorisation de cette indemnité, qui est passée de 2,00 € à 2,50 € par capture à partir de 2022. Une manière de reconnaître l'implication précieuse de ces citoyens dans la protection de notre environnement.

Chenilles processionnaires : vigilance et prévention

Autre préoccupation : les chenilles processionnaires, dont la présence dans certaines zones boisées représente un risque sanitaire pour les humains et les animaux. La commune, avec

l'appui des services compétents, veille à leur repérage et à leur traitement dans les lieux publics.

Une mobilisation permanente

Préserver la biodiversité, protéger les habitants et soutenir les agriculteurs et jardiniers, c'est tout l'enjeu de ces actions menées par la commune. Le Conseil Municipal reste pleinement mobilisé, en lien avec les partenaires institutionnels, les chasseurs et les citoyens, pour maintenir l'équilibre entre l'homme et la nature à Frossay.



AMICALE LAIQUE

Toute l'équipe de l'amicale laïque de Frossay souhaite remercier infiniment, toutes les personnes présentes le 5 avril :

les premiers élèves, les anciens parents et amicalistes, les bénévoles, ancien président de la FAL44, les enseignants, les A.T.S.E.M, A.E.S.H, les contrats civiques, Mme Phillodeau et Mme Bousseau, les parents élus qui ont fait le déplacement pour venir fêter avec nous les 40 ans de l'amicale laïque de Frossay et de l'école Alexis MANEYROL. Nous savons que certaines personnes ont fait beaucoup de kilomètres pour venir assister à cette journée des 40 ans, pour revoir l'école, les enseignants, les camarades de classe, découvrir ou redécouvrir les photos et revenir avec nous sur ces années...

40 Ans d'histoire si particulière pour un établissement public, avant de se replonger dans les archives et les témoignages, nous connaissions tous l'histoire si particulière de notre école. Mais nous nous sommes rendus compte que le combat des parents ne s'est pas arrêté à la réouverture de l'école, il y a 40 ans, cela a été un combat de plusieurs années, pour les parents et l'équipe enseignante : l'accès aux salles de classe (nous rappelons que la première rentrée des classes c'est faite sous une tente faute d'accès au locaux de l'école), la cantine, le budget reversé aux élevés de l'école publique... Même l'accès aux toilettes pour les enfants a été une bataille.

Les parents, ainsi que Mme Monaco n'ont jamais baissé les bras et sont toujours restés unis, afin que les droits des enfants soient respectés au sein de l'école.

Dans toute cette histoire, il y a aussi et surtout de très belles histoires : Celle de Paulette Monaco 1ère directrice, qui a été recrutée au pas de sa porte, par les parents d'élèves eux même.

L'arrivée d'Annick en 1985, Noëlle en 1987, nos A.T.S.E.M que nous adorons tant (sans oublier Sophie qui est venue renforcer l'équipe), avec elles, l'histoire de la réouverture perdue dans le temps au sein de l'établissement.

Il y a surtout cette cohésion qui s'est créée tellement naturellement, ces amitiés qui perdurent dans les années, cette ambiance familiale, solidaire, qui font de notre école Alexis Maneyrol aujourd'hui.

COMITE DES FETES



La seconde édition des courses cyclistes a eu lieu, avec une météo favorable.

Le Comité des Fêtes tenait à remercier l'ensemble des personnes qui se sont investis pour l'organisation, Monsieur le Maire, les employés de mairie, les artisans et commerçants, la section cyclisme du Club de la détente, le club cycliste de Bouguenais, l'équipe de l'école privée ainsi que la quarantaine de bénévoles qui ont occupé les postes de commissaires pour la circulation et la sécurité du parcours.

Quelques petits incidents et incompréhensions sont malheureusement à déplorer, il n'est nullement dans notre intention de nuire au « bon vivre » des frossetains mais d'animer de notre mieux la commune.

Nous nous retrouverons le Samedi 05 juillet 2025, à partir de 19H00, au Quai vert pour notre traditionnelle soirée moules frites avec animations et feu d'artifice.

Venez nombreux, la fête ne sera que plus belle.



Au nom de tous « MERCI » à vous anciens parents et amicalistes d'ici mais aussi des autres communes voisines, la FAL, Mme Monaco, pour ce que vous avez entrepris pendant toutes ces années pour l'école et les enfants. Grâce à vous, nous parents de la commune, nous avons aujourd'hui, la possibilité de choisir l'établissement scolaire de notre choix pour nos enfants.

Les années ont passé, les relations entre la municipalité et l'école publique se sont clairement améliorées, mais ainsi qu'entre les deux écoles de la commune. Nous avons depuis 3ans des projets de spectacle de Noël en commun, ce qui permet aux enfants des 2 écoles de se retrouver et nous espérons d'autres projets mutualisés dans le futur...

Pour finir, nous souhaitons remercier plus particulièrement, Chantal et Dominique PELTIER, Michel et Solange LECUYER, Paulette MONACO, Annick LECUYER, Noëlle BOUCARD, Mme PHILLODEAU et Mme ROBIN, qui sont revenus pour nous quelques années en arrière, pour retrouver le maximum de personnes qui ont contribué à la réouverture de l'école, à retrouver les 1er élèves et préparer cette très belle journée riche en partage et en souvenirs mais surtout de très belles retrouvailles...

TWIRLING DANCE FROSSAY



Pour cette saison, le club de twirling comptait 70 licenciés, dont 28 solistes, 3 duos, 11 équipes en compétition, ainsi qu'une équipe d'éveil et débutant.

Nous sommes fières du travail accompli par tous nos twirlers, car le club a été représenté pendant les 8 championnats possibles pour nos twirlers (du niveau départemental à national).

Nos twirlers sont accompagnés toute l'année lors des entraînements par nos 14 coachs bénévoles, nous les remercions pour le temps passé avec nos jeunes chaque semaine.

Nous remercions également nos 12 juges, qui sont présents sur les différents championnats, ainsi que tous nos supporters et bénévoles qui nous viennent en aide chaque saison, pour animer la vie du club.

Le club a également proposé un cours d'initiation au twirling adapté aux jeunes de l'IME de Bouaye. Nous sommes ravies de pouvoir proposer des séances de twirling adaptées au sein de notre club.

Nous vous invitons à admirer le travail de nos twirlers pour une dernière fois cette saison, le samedi 5 juillet 2025 au gymnase de Frossay, à partir de 20H30 (entrée gratuite).

BASKET

La saison 2024-2025 touche déjà à sa fin pour l'USBFSV. Nous avons eu la chance d'accueillir les finales de coupe de Loire-Atlantique les 7 et 8 juin 2025 sous le signe de belles performances de basket et de la bonne humeur.

Les inscriptions pour la saison 2025-2026 vont commencer : nous recherchons notamment des joueurs dans les catégories U15 M et F (2011-2012) et Seniors M afin de compléter nos équipes (renseignements : secretariatfsv031@gmail.com). Deux entraînements d'essais gratuits seront possibles en septembre. Bonnes vacances à tous et toutes et à la rentrée pour une nouvelle saison remplie de réussite.

FOOTBALL



USVF – Une saison qui avance à grands pas !

L'USVF a connu un printemps actif : la randonnée du mois dernier a rassemblé de nombreux participants autour de beaux sentiers et d'une belle convivialité.

Les travaux du terrain synthétique ont débuté et la mise en service est prévue dans les prochaines semaines.

Les U11 ont reçu leurs nouveaux maillots, renforçant encore l'esprit d'équipe et les U13 ont brillamment remporté le tournoi de Chauvé.

Les essais aux entraînements sont ouverts à tous, et les inscriptions pour la saison 2025-2026 débuteront à partir de mi-juin.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par mail à : usvfcontact@gmail.com

CNMA

À l'aube de l'été, le club compte 38 rameurs parmi lesquels 17 féminines. L'effectif reste stable, mais les intempéries et les hauteurs d'eau du bassin ont freiné les sportifs quelques week-ends. Le dimanche 9 mars, une régates organisée par le CD 44, la ligue des PDL et le CNMA réunissait plus d'une centaine de jeunes rameurs au quai vert. Une bonne préparation aux futures compétitions. Courant avril, des adolescents de la CCSE ont pu découvrir les plaisirs de la navigation sur le canal. Le 1er mai, les bacs de Loire ne passant pas, un équipage du quai vert a participé aux Trophées des Îles à Indre. L'occasion de se montrer et de remporter la catégorie hommes seniors. Début septembre, de nouvelles portes ouvertes se tiendront, une aubaine pour qui veut goûter au plaisir de ramer dans un cadre bucolique.



Vie associative

LES ANCIENNES MECANIQUES

Dimanche 27 juillet, septième édition de la fête traditionnelle dans le Pays de Retz.

A partir de 10h00, les cent bénévoles de l'association des Anciennes Mécaniques du Pays de Retz vous accueilleront sur leur site au lieu dit : Les Ferrières.

Après un report dû aux mauvaises conditions météorologiques de fin 2023, les membres de notre association vous proposent et préparent cette nouvelle édition. Un grand rendez-vous pour se souvenir des métiers et des matériels d'antan.

Au programme de ce rendez-vous bisannuel, moissons, battages et labours à l'ancienne avec des tracteurs, des chevaux, des vaches nantaises, des motoculteurs, le Bi-Som Trac (double tracteur SOMECA articulé) et sa charrue à six socs en planche.

Plusieurs ateliers de travail comme autrefois : la scierie coupera des planches et des poteaux, démonstration de fabrication de sabots en bois, nos forgerons battront le fer dans leur local.

Sur place, notre boulanger pétrira du pain au levain qui sera cuit dans nos fours chauffés au bois.

En parallèle, une exposition de vieux tracteurs, de moteurs fixes, de motoculteurs et de matériels agricoles anciens.

Une présentation de très nombreuses voitures anciennes de toutes marques et de toutes époques.

Une restauration vous sera proposée midi et soir, sans oublier nos deux buvettes et notre cave à l'ancienne.

Entrée et parking gratuits.

ASSOCIATION BIENFAISANCE SUD ESTUAIRE - L'ESCALE



L'Association Bienfaisance Sud Estuaire a investi pour la création d'un petit parcours d'allées bitumées, pour permettre à tous de se promener dans le jardin.

A l'automne 2024, trois parterres ont été créés par des résidents du foyer de vie et de l'accueil temporaire de la résidence l'Escale, accompagnés des salariées.

Nous avons reçu des dons de plants, terreau, outils de jardinage..., de la part de résidents, certaines familles ainsi que de la part des salariées, et des commerçants qui ont été démarchés.

L'entretien est effectué par les personnes accueillies et le personnel, cela leur apporte beaucoup de plaisir. Depuis nous observons une augmentation de la fréquentation du lieu.

A l'automne 2025, nous continuerons l'aménagement pour atteindre notre objectif d'en faire un jardin des 5 sens.



ASSOCIATION DE BIENFAISANCE SUD ESTUAIRE - LES EGLANTINES



« L'amour n'a pas d'âge » : une conférence vivante et touchante autour de l'intimité au grand âge

Jeudi 24 avril, l'ABSE a organisé une conférence riche en émotions sur un sujet encore trop souvent silencieux : l'intimité et la vie affective des personnes âgées.

Les intervenants – directeur d'EHPAD, sexothérapeute-psychologue, consultant en éthique, représentants du grand âge – ont su aborder avec justesse et humanité ce sujet parfois tabou.

Cette conférence fut aussi animée par une troupe de théâtre d'improvisation, qui a ouvert et clôturé la conférence en s'inspirant en direct des échanges et discours. Une performance à la fois drôle, juste et touchante, saluée par le public.

En parallèle, une exposition poignante des Petits Frères des Pauvres a été présentée, mettant en scène des photographies de personnes âgées nues, seules ou en duo, exprimant par le geste et le regard toute la tendresse, la vulnérabilité et la puissance de l'affection au grand âge.

Les échanges qui ont suivi ont permis un dialogue sans tabou entre professionnels, habitants et proches aidants. Les retours ont été nombreux, sincères, témoignant de l'importance de ces temps de réflexion partagée.

L'association ABSE remercie chaleureusement les intervenants, la troupe de théâtre, les Petits Frères des Pauvres, ainsi que tous les participants pour cet après-midi mémorable.

Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle conférence sur une autre thématique essentielle du bien vieillir.

C'ÉTAIT COMMENT AVANT ?

Joseph Fouché (1759-1820), l'ombre de l'État

Né le 21 mai 1759 au Pellerin, près de Frossay en Loire-Atlantique, Joseph Fouché est l'une des figures les plus intrigantes de l'histoire politique française. De la Révolution à la Restauration, il incarne l'art de survivre à toutes les tempêtes : républicain convaincu, ministre redouté, maître de l'espionnage et fin manœuvrier. Il reste avant tout le symbole du ministre de la Police, fonction qu'il occupa avec une efficacité glaçante.

Une jeunesse entre clergé et révolution

Issu d'un milieu modeste, Fouché est formé chez les oratoriens et devient professeur à Arras, où il croise Robespierre. Brillant et analytique, il entre en politique en 1792, élu à la Convention. Il vote sans hésiter la mort de Louis XVI, révélant une radicalité implacable.

Terreur et calcul politique

Envoyé à Lyon en 1793, il mène une répression féroce contre les Girondins, au point d'inquiéter Robespierre. Prévoyant, il participe à la chute de ce dernier en juillet 1794. Fouché montre déjà son sens aigu du vent politique.

L'homme des réseaux

Sous le Directoire, Fouché devient l'architecte de la surveillance généralisée. En 1799, il est nommé ministre de la Police. Expert en manipulation, il collecte informations, infiltre, anticipe. Dès cette époque, il soutient discrètement Bonaparte.

Le ministre de Napoléon

Sous l'Empire, il perfectionne un système de renseignement tentaculaire. Il est craint par tous, y compris Napoléon, qui admire ses talents mais se méfie de son indépendance. Limogé en 1810, Fouché reste néanmoins actif dans l'ombre.

Le survivant de tous les régimes

Après la chute de l'Empire, il revient au pouvoir sous les Cent-Jours et tente, en vain, de convaincre Napoléon de devenir monarque constitutionnel. Après Waterloo, il se rallie à Louis XVIII, participe brièvement à la Restauration avant d'être exilé en 1816. Il meurt à Trieste en 1820.

Un homme de l'Ouest au cœur de l'Histoire

Originaire du pays de Retz, Fouché n'a jamais renié ses racines. Peut-être cette proximité avec une région frondeuse a-t-elle nourri son flair pour les tensions et les rapports de force.

Un héritage politique ambigu

Tour à tour perçu comme un traître ou un génie politique, Fouché fascine encore. Maître de l'ombre, il incarne la ruse, la lucidité, l'ambiguïté. Stefan Zweig en a dressé un portrait marquant dans son célèbre Fouché : portrait d'un homme politique. Figure du pouvoir caché, il rappelle que l'Histoire se joue aussi dans les coulisses.

AGENDA

Mercredi 2 juillet - 9h30 à 12h

Kermesse - Salle Guy Lucas
Les P'tits Fross'ty

Samedi 5 juillet - 19h00

Fête du Canal
Quai Vert - Comité des Fêtes

Samedi 5 juillet - 20h30

Démonstration twirling
Gymnase - Twirling Dance Frossay

Lundi 14 juillet - 7h30 à 10h00

Randonnée pédestre
Salle polyvalente - Club de la détente

Judi 17 juillet et Jeudi 2 Octobre de 16h à 19h30

collecte de Sang
Salle de la Bergerie - St Père en Retz

Dimanche 13 juillet

Spectacle aérien "Les Z'envolées et
Concert de l'artiste Chloé Tardi -
Entrée libre, rémunération au chapeau
Quai Vert

Samedi 19 et dimanche 20 juillet

Marché des créations 2ème édition
Gratuit, entrée libre
Quai Vert

Dimanche 27 juillet - 10h00

Fête traditionnelle Les Anciennes
Mécaniques
Les Ferrières

Dimanche 10 août- 18h00

Concert des Tontons Chanteurs
Entrée libre, rémunération au chapeau
Quai Vert

Samedi 6 et dimanche 7 septembre - 11h à 19h

Flash Tattoo Weekend
Quai Vert

Samedi 13 septembre - 16h00

Le Bal des Zinzins - Ferme de Sergonne

Dimanche 14 septembre

26ème brocante du Canal
Proximité Quai Vert

Samedi 20 septembre

World Cleanup day
Ramassage de déchets autour du Canal
du Mignon à l'aide de bénévoles
Quai Vert

**CÉCILE
HAILLOT**

Conseillère en Nutrition Santé
06 88 22 38 70
Pays de retz & visio

LE BEL AIR
SALLE DE RÉCEPTION

lebelair44@hotmail.com
+33698622032
44320 Frossay
www.lebelair44.fr

*Corinne
Foucher*

Sophrologue et Réflexologue cranio-faciale
16, route de bellevue - Frossay
06 64 50 65 26
www.positivesophro.fr

J'Elec

**ELECTRICITÉ
GÉNÉRALE**

RÉNOVATION, NEUF, DÉPANNAGE,
VMC (INSTALLATION ET ENTRETIEN)
06 33 14 45 30
jean.elec44@gmail.com

Infos Pratiques

MAIRIE

4, rue du Capitaine Robert Martin
Tél : 02 40 39 72 72
mairie@frossay.fr - www.frossay.fr
Ouverture Le lundi de 9h00 à 12h30
Du mardi au vendredi de
9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le Jardin du Livre - 1, rue de Bel Air
jardindulivre@frossay.fr
http://frossay.opac3d.fr
Permanences Mer. de 16h00 à 18h00
Jeu., Sam. et Dim. de 10h00 à 11h30

RESTAURANT SCOLAIRE Place du
Calvaire - Réservations ou annulations
directement sur l'espace Famille
ou 06 76 86 67 50 - cantine@frossay.fr

MAISON DES JEUNES FROSSAY

A partir de 11 ans
Horaires hors vacances :
Mar. et Vend. : 17h/19h, accueil
Mer. : 14h30/16h00, activités 11/15 ans
et 16h/19h, accueil Sam. : 14h/17h,
accueil - Tél : 02 40 39 87 74
mjfrossay@maisonpourtous.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

10, rue de la Mairie - Tél : 02 40 27 15 84
alsh.frossay@cc-sudestuaire.fr
www.cc-sudestuaire.fr

ECOLE ALEXIS MANEYROL

1 Place du Calvaire - Tél : 02 40 39 73 71

ECOLE PRIVÉE MONTFORT

5, Rue de la Paix - Tél : 02 40 39 76 68

MICRO CRECHE LES TY LOUPS

17, rue du Magnolia - 09 63 69 74 67

DÉCHETTERIE Le Pré Macé

Lun. : 9h00 à 12h00 - Merc. : 14h00 à 18h00
Sam. : 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00

MARCHÉ

Le jeudi matin sur le parvis de l'église

PERMANENCES CAF (sans rendez-vous)

Pl. de l'Hôtel de Ville - St-Brévin-Les-Pins
Tél : 0 810 25 44 10 Le lundi de 9h à 12h
(sauf pendant les vacances scolaires)

GUIPA CLIC

Accueil du public : A St-Brevin-les-Pins,
28 av. Jules Verne - Tél. 02 40 27 75 12
Horaires : du lun. au ven. 9h-12h / 14h-17h

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Ouest-France Véronique Chéraud
06 27 56 42 57
cheraud.veronique@orange.fr
**Presse Océan et Courrier
du Pays de Retz** Aurélie BENOIT
aurelbenoit@icloud.com

MEDECINS GENERALISTES

**HÉROUX Eloïse / MOREAUX Nathalie /
FONDIN Émilie / ROBERT Julie**
1, impasse Vallée - 02 28 53 02 99

OSTÉOPATHE

COLOMBEL Marine - 06 67 44 54 70

ORTHOPHONISTE

LE NOXAIC Agathe - 07 62 60 95 23

INFIRMIERES LIBERALES

Luana De Arriba - Morgane Tessaud
07 64 40 49 99
infirmieresfrossay@gmail.com
Du lundi au samedi de 07h30 à 8h00
sans RDV ou à domicile sur RDV 7j/7j

INFIRMIERS À DOMICILE SOIN SANTÉ

02 40 21 70 88 / contact@soinsanté.fr
Permanence du lundi au samedi de 8h10 à
9h - Sur RDV et à domicile - 7j/7
Possibilité de prise de RDV sur Doctolib

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

OUDARD Salomé - 06 71 02 07 68

PHARMACIE Le Pemp

33 Rue Alexis Maneyrol - 02 40 39 74 07



"Au fil des jours" Journal d'informations municipales
Dépôt légal : Avril / Mai / Juin 2025
Tirage 1400 ex. - Journal imprimé par l'Imprimerie
Nouvelle de Pornic.

IMPRIM'VERT* Encres végétales sur papier
issu de forêts gérées durablement